

# Trait

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE PONT-ÉVÊQUE

# D'union

Ville de  
**PONT - EVEQUE**

[www.ville-pont-eveque.fr](http://www.ville-pont-eveque.fr)



## *Les sportifs et bénévoles récompensés*

### RENTRÉE SCOLAIRE



### L'ART DU GRAFF



### LE RENDEZ-VOUS DES AÎNÉS



# Sommaire



## Culture École de peinture

Page 7

### Mairie de Pont-Evêque

Hôtel de ville  
Place Claude Barbier  
38780 PONT-EVÊQUE  
Tél. 04 74 57 28 80  
Fax 04 74 57 28 83  
Site : ville-pont- eveque.fr

Horaires d'ouverture au public :  
Du lundi au vendredi de 8h 15 à 12h  
et de 13h à 17h  
Le samedi de 9h 15 à 11h 30

Magazine bimestriel **Trait d'Union** 2500 ex.  
de la commune de Pont-Evêque

Directeur de la publication : **Martine FAÏTA**

Élue référente à la communication : **Dalila BRAHMI**

Réalisation et impression :  
Éditions JP MARTIN - 06 51 95 55 12  
30, avenue Général Leclerc - 38200 VIENNE

Conception graphique : **Magali ARNAUD**

Crédit photo : Fotolia

**La Municipalité remercie les annonceurs  
pour leur collaboration et leur confiance.**

- **Édito du maire** p.3
- **Travaux Cadre de vie Environnement** p.4
  - Renouvellement des chaudières gaz
  - PLU : La concertation reste ouverte
  - Lutter contre l'ambroisie
  - Récup'art
  - Des plantations écologiques
  - Faire face aux risques majeurs
- **Vie scolaire** p.5
  - Sur le chemin de l'école...
  - Effectifs 2015/2016
  - Restauration scolaire
  - Temps d'activité périscolaire
  - Des relations de confiance
- **Municipalité** p.6 à 9
  - Les jobs d'été reçus en mairie
  - Les jeunes saisonniers en action
  - Pôle tranquillité publique
  - Forum des associations
  - Les sportifs et bénévoles méritants récompensés
  - Le Ponté pass'sport reconduit
  - Ils nous ont fait vibrer cet été...
  - Culture
  - Les Contrats de ville succèdent aux Contrats Urbains de Cohésion Sociale
  - Des actions concrètes
  - Les habitants au cœur des projets
  - Mise en place d'un Conseil citoyen
- **Dossier** p.10-11
  - Les élus au plus près de la jeunesse
- **Ça s'est passé cet été !** p.12-13
- **Vie pratique** p.14
  - Numéros utiles
  - Brèves
- **CCAS** p.15
  - Club des Sans Souci
  - Les jeunes élus visitent l'Épicerie sociale
  - Mutuelle groupée
  - Canicule
- **Vie économique** p.16-17
  - Nouveau ! La supérette du Plateau
  - Les élus visitent l'entreprise Ascorel
  - Soutenir le commerce de proximité
- **Centre socioculturel "Arc-en-Ciel"** p.18
  - Secteur Adultes-Familles
  - P@sserelle emploi
  - Dernière minute
  - Les Ateliers Cré'acteurs
- **État civil** p.19
- **Tribune libre** p.19
- **Calendrier des fêtes** p.20



## Sous le signe de la rentrée

**Madame, Mademoiselle, Monsieur,**

Nous voici déjà début octobre. Les vacances d'été, riches de rencontres et de découvertes, semblent déjà loin...

Pour vous donner du baume au cœur, je vous invite à replonger dans l'ambiance estivale à travers **une rétrospective photo**, qui illustre le dynamisme de la vie sociale et associative.

La rentrée scolaire s'est très bien passée. À titre expérimental, **l'école maternelle Jacques-Yves Cousteau a ouvert une seconde section pour l'accueil des tout-petits de 2 ans**, avec un effectif réduit qui permet un accompagnement optimal des jeunes enfants. Bien évidemment, nous aurions aimé qu'une classe similaire ouvre à l'école des Genêts, mais vous le savez, les choses avancent doucement. Je sais combien les enseignants, les professeurs et tous les acteurs qui interviennent de près ou de loin dans la scolarité de nos enfants sont consciencieux et dévoués. Lors de la pré-rentrée, **les directeurs et enseignants ont unanimement félicité les services scolaires, périscolaires et techniques pour l'excellence de leur travail, et souligné la qualité d'écoute de la municipalité**. Je me joins à eux pour saluer nos équipes, les élus de la commission scolaire, et remercie à mon tour le corps enseignant pour nos échanges constructifs, car c'est ensemble que nous donnerons confiance à la jeunesse. **Nous consacrons d'ailleurs un dossier aux jeunes en pages 10 et 11 du Trait d'Union**.

Dans nos écoles, nous avons fait le choix assumé d'accueillir des enfants porteurs de handicaps, mais **malgré ses promesses, l'État ne nous donne pas les moyens de leur apporter un cadre adapté à leurs besoins**, notamment lors des temps périscolaires. Face à des pathologies lourdes, nos agents n'ont pas la formation nécessaire pour leur offrir un accompagnement optimal et au nom de l'égalité, je me refuse de leur donner une scolarité au rabais. **Je m'engage à tout mettre en œuvre pour que l'État et nos partenaires assument leurs responsabilités**.

La rentrée est aussi synonyme de nouveautés. Nous avons le plaisir d'accueillir **une nouvelle équipe au Pôle tranquillité publique** et leur souhaitons la bienvenue, de même qu'aux agents qui viennent d'intégrer nos services, dans les écoles et au Centre socioculturel "Arc-en-ciel".

Les mois à venir seront riches en festivités. Après le **Forum des associations** qui a mobilisé les forces vives de la commune, ne manquez pas **le Cross de la municipalité** avec de belles courses en perspective !

**Au plaisir de vous rencontrer.**

Madame le Maire, Martine Faïta

*Restant à votre écoute*

# Travaux Cadre de vie Environnement

## Renouvellement des chaudières gaz Récup'art

La municipalité poursuit son programme de renouvellement des chaudières qui alimentent les bâtiments communaux. L'objectif est de répondre aux nouvelles normes de sécurité et de réaliser des économies d'énergie avec des équipements plus performants. Ces travaux, supervisés par la commission travaux conduite par l'adjoint, Bayram Dindar, feront l'objet de demandes de subventions auprès du Conseil départemental, du FEDER, DDU, DETR...

Après la chaudière du Centre socioculturel changée en 2014 (Coût travaux : 52 799 € TTC - Subvention : 30 800 €), celle de l'école des Genêts sera remplacée avant la fin de l'année (Coût travaux : 39 469 € TTC - Subvention : 6 578 €).

Les autres chaufferies suivront selon le programme prévisionnel 2015, avec des coûts estimatifs, études et travaux :

- le Centre culturel Boris Vian (113 000 € TTC)
- l'ancienne mairie (47 000 € TTC)
- la salle des fêtes (49 000 € TTC)
- l'école Françoise Dolto (70 000 € TTC)

## PLU : La concertation reste ouverte

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se poursuit. Un registre d'observation est ouvert en mairie pour recueillir les remarques des habitants, avant la mise au débat en conseil municipal du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. La concertation se prolongera jusqu'à l'adoption du projet.

## Lutter contre l'ambroisie

L'ambroisie est une plante invasive, dont le pollen est allergisant. Il provoque des rhinites, des conjonctivites, de l'eczéma... Véritable problème de santé publique, son éradication est devenue un enjeu international.

À l'échelle de la commune, Gilbert Courtois, conseiller municipal délégué à l'environnement, et Anne-Laure Triolet,

chargée de mission de Vienn'Agglo, ont passé une matinée sur le marché pour en informer les habitants. Avec différents supports : panneaux réalisés par l'observatoire de l'ambroisie, documentation et présentation de plants, ils ont expliqué comment la reconnaître, pour mieux agir, sachant que chacun est tenu de traiter ses parcelles : particuliers, agriculteurs, entrepreneurs, collectivités...

Renseignements : [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info)

Les services techniques de la ville ne manquent pas d'idées pour embellir la commune à moindre coût. Avec des objets de récupération, de l'imagination et du savoir-faire, les agents en charge du fleurissement ont réalisé sept œuvres d'art qu'ils ont placées à des endroits stratégiques de la commune : une partition et un lecteur, en clin d'œil à la médiathèque et à l'école de musique, aux abords du Centre culturel Boris Vian, un arceau en fer forgé à côté de la mairie, un pêcheur, un chasseur et leur chien, au rond-point de Cancanne. Des créations inédites qui ont suscité l'admiration de tous.



## Des plantations écologiques

L'environnement est un enjeu majeur. Conscients de la nécessité de protéger la nature et d'économiser les ressources naturelles, les agents de la ville mettent en place différents protocoles : sélection de plantes peu gourmandes en eau, arrosage en goutte-à-goutte, paillage avec des copeaux de bois recyclés pour maintenir l'humidité et limiter l'évaporation. A cela s'ajoute l'emploi de méthodes de désherbage naturel puisqu'à l'horizon 2016, l'utilisation de produits phytosanitaires, autrement dit de pesticides, sera interdite.

Sans attendre, les services ont banni ces substances chimiques et posent du béton désactivé ou de l'enrobé, sur certains trottoirs, afin de limiter l'entretien.



## Paire face aux risques majeurs

Le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs, ou Dicrim, est un document réalisé à l'intention des habitants, pour les informer des risques existants sur la commune de Pont-Évêque et les moyens de s'en protéger. Rédigé par la municipalité et ses services, il détaille les sources de dangers potentiels et présente l'organisation qui se mettrait en place, en cas de déclenchement d'une alerte par les services autorisés.

**Tous les habitants de la commune vont le recevoir dans leur boîte aux lettres. Il est important de le lire, de le conserver à portée de main, et de garder en tête les consignes de sécurité à appliquer. Ces mesures ont pour objectif de protéger la population et de garantir la sécurité de tous.**



# ALFA X PNEU

Demandez un devis!



**Géométrie**  
**Amortisseurs**  
**Echappement**  
**Pneumatiques**  
**Entretien/Vidange**  
**Disques/Plaquettes**

Du Lundi au Vendredi  
8h00 - 19h00

NON STOP!

**04 74 79 98 46**

34, avenue Georges et Louis Frèrejean - Z.I. de l'Abbaye 38780 PONT-ÉVÊQUE





## Sur le chemin de l'école...

Le 1<sup>er</sup> septembre, 742 écoliers et 450 collégiens ont fait leur rentrée. Plusieurs élus de la commission scolaire, conduits par l'adjointe, Marie-Pierre Christophle, ont fait le tour des écoles pour saluer les enseignants et encourager les élèves à bien travailler.

La veille, tous les acteurs de la vie scolaire : les directrices, le directeur, la principale adjointe, les professeurs, enseignants, Atsem, les services scolaires et périscolaires, et les partenaires étaient réunis au groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau, autour d'un pot convivial, pour reprendre contact en douceur et faire connaissance avec les nouveaux arrivants.



Dans son allocution, l'adjointe, Marie-Pierre Christophle, a souhaité une bonne année scolaire à toutes et à tous, et mis l'accent sur les moyens renforcés. Cette année, et pour trois ans, la maternelle Jacques-Yves Cousteau bénéficie d'une classe spécifique pour les enfants de 2 à 3 ans. « Grâce à cette nouvelle section, les conditions d'accueil des tout-petits sont

extraordinaires » confirmait l'enseignante, Évelyne Chemin. Quant à l'école Françoise Dolto, elle dispose d'une enseignante en surnuméraire pour accompagner les élèves en difficulté.

Madame le Maire, Martine Faïta, est revenue sur la lutte menée l'an dernier pour maintenir les écoles dans le Réseau de Réussite Scolaire, confirmant que le dialogue constructif entamé avec les familles se poursuit.

Regrettant l'absence des représentants de l'Éducation nationale, elle a évoqué son inquiétude face aux handicaps de plus en plus lourds des enfants accueillis dans les Classes d'inclusion scolaire, qui sur les temps d'accueil périscolaire auraient besoin d'une auxiliaire de vie scolaire, et dont la charge revient au personnel de la mairie. Se pose alors la question du coût pour la collectivité.

« Vous connaissez mon engagement face à la question du handicap. Je ne remets nullement en question l'accueil de ces enfants qui reste une priorité mais je m'interroge : est-ce à notre commune ou aux familles de suppléer à ce manque ? En notre qualité d'élus, nous ne le croyons pas ».



## Effectifs 2015/2016 :

**Maternelle des Genêts : 98 élèves**

Directrice : Corinne Clunet-Coste

**École élémentaire Françoise Dolto : 152 élèves**

Directrice : Céline Tihy

**Groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau : 291 élèves**

- Maternelle : 152 élèves

- Élémentaire : 139 élèves

Directeur : Jean-Marc Martin

**École privée "Les Eaux Vives" : 201 élèves**

- Maternelle : 79 élèves

- Élémentaire : 122 élèves

Directrice : Nathalie Farge

**Collège Georges Brassens : 450 élèves**

- 4 classes de 6<sup>ème</sup> (91 élèves)

- 5 classes de 5<sup>ème</sup> (127 élèves)

- 5 classes de 4<sup>ème</sup> (110 élèves)

- 5 classes de 3<sup>ème</sup> (111 élèves)

- 1 section Ulis (11 élèves)

Principal : Christian Lambert

Principale adjointe : Catherine Aubert



## Restauration scolaire

La commune dispose de trois pôles de restauration scolaire : à la maternelle des Genêts, à l'école primaire Françoise Dolto et au groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau, qui accueillent une moyenne de 100 personnes par jour, enfants et adultes. Les repas sont livrés en liaison froide, par la cuisine centrale de Vienne, et réchauffés sur place, par le personnel de restauration. Les menus sont équilibrés et validés par une diététicienne.

## Temps d'activité périscolaire

**C'est reparti !**

Après un an de fonctionnement, des changements ont été apportés dans le fonctionnement des Temps d'activités périscolaires. Pour faciliter le quotidien des familles qui ont plusieurs enfants, tous les ateliers, des maternelles aux primaires, ont été centralisés au groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau. Le jour et l'heure restent identiques à l'an dernier : le vendredi de 13h30 à 16h30.

Pour ce premier trimestre, 60 enfants sont inscrits aux différents modules : ateliers de relaxation pour les petits et moyens, cuisine, jeux et travaux manuels pour les maternelles ; arts plastiques, Anglais, cuisine, sport, activités nature et création, peinture/dessin et jeux pour les primaires.

Quant aux ateliers du soir, ils fonctionnent à plein.

## Des relations de confiance

Durant les différents temps de rencontre, les chefs d'établissements, directeurs d'écoles et enseignants ont remercié la municipalité, les services techniques et le service périscolaire pour leur disponibilité, leur sens de l'écoute et leur soutien aux projets.

# Municipalité



## Les jobs d'été reçus en mairie

En avril dernier, la municipalité, sous l'égide de la commission Politique de la ville, organisait l'opération : "Cet été un job", en collaboration avec le Centre socioculturel "Arc-en-ciel", la P@sserelle emploi et l'association Triira.

Parmi les postulants, les services de la ville ont retenu 16 candidats, âgés de 17 à 20 ans, affectés dans les services : administratifs, techniques, au CCAS, au centre socioculturel "Arc-en-ciel" et au Centre de loisirs du Mas des Prés.

Avant de prendre leurs fonctions, ils ont été invités en mairie pour signer leur contrat de travail, en présence d'André Fournier, premier adjoint, de Dalila Brahmi, adjointe à la Politique de la ville, Amandine Chatain, directrice des services à la population et Martine Peudepière, responsable du service événementiel.

Cette rencontre informelle a permis de connaître leurs motivations, à savoir : vivre une première expérience professionnelle, étoffer leur CV, gagner de l'argent pour financer un permis de conduire, des études ou des vacances. Ce fut aussi l'occasion de leur rappeler les exigences de leur mission : « Vous serez au service de la population. Nous exigerons de la rigueur et un comportement exemplaire » insistaient les adjoints.

## Les jeunes saisonniers en action

### ✓ Jeremy Rival « Une immersion dans le monde professionnel »

À 19 ans, Alexis avait demandé les espaces verts. Affecté à l'entretien des bâtiments publics, le jeune homme a été encadré par deux agents communaux : Julien, électricien, et Flavien, plombier. « J'ai travaillé dans les écoles, à la préparation des salles de classe pour la rentrée, et effectué des petits travaux au Centre socioculturel "Arc-en-ciel" et à la médiathèque. Cette expérience a été enrichissante, car c'était pour moi un premier contact direct avec le monde du travail et ses exigences : de temps, de résultats, de missions à accomplir. Je garderai un très bon souvenir de ce premier job d'été et de mes formateurs. Je me destine aux métiers du cinéma, de réalisateur plus précisément. Cet emploi saisonnier m'aura appris à bricoler ce qui est toujours utile dans la vie ».



### ✓ Hana Taïmi « Une expérience valorisante »

Un sourire radieux et un enthousiasme communicatif. À 18 ans, Hana est aux anges. La jeune femme a postulé pour une mission au Centre de loisirs du Mas des Prés, et son vœu a été exaucé. Durant le mois de juillet, elle a encadré les petits, sous la direction de Stéphanie, la directrice, et en a retiré une vraie satisfaction, « avec le sentiment d'être utile ». Elle a également travaillé une semaine aux Genêts, dans le cadre des chantiers d'été d'Advivo.



Hana prépare un Bac comptabilité-secrétariat, au lycée de Saint-Romain-en-Gal, et se destine au métier d'assistante sociale. Son stage effectué l'an dernier au Centre socioculturel de Pont-Evêque l'a confortée dans son choix.

## Pôle tranquillité publique

### Une nouvelle équipe mise en place

Le Pôle tranquillité publique se renouvelle et s'étoffe avec l'arrivée de trois nouveaux agents qui rejoignent **Aline Serre**, Agent de surveillance de la voie publique. Composé de quatre personnes, dont trois qui ont à vocation d'être présents sur le terrain, le dispositif gagnera en visibilité.

Arrivée le 2 juillet, **Marion Sionneau** est assistante administrative. À 25 ans, elle ne manque pas d'atouts : bénévole auprès de l'association des Sauveteurs secouristes du Pays Viennois depuis 5 ans, elle a un bon relationnel avec le public. Employée à temps plein dans le cadre d'un Contrat emploi d'avenir d'un an, renouvelable deux fois, elle s'engage en parallèle à suivre une formation qui lui permettra de gagner en compétence et se professionnaliser.

**Laurent Baud** a pris ses fonctions début août. Précédemment en poste à Vienne, il a 15 ans de Police municipale à son actif, dont 6 ans en brigade de nuit. A 50 ans, il a un goût prononcé pour le contact, le travail de terrain et apprécie la diversité des tâches qui lui incombent. En 2011, il a réussi le concours interne de Chef de service de Police municipale, ce qui l'a conduit à postuler à Pont-Evêque, où il assure la fonction de responsable du Pôle tranquillité publique.

En poste depuis le 18 septembre, **Jean-Philippe Hiriart** a 43 ans et vient de Lyon. Policier municipal depuis 2006, il a principalement travaillé dans des postes d'arrondissement. Aujourd'hui, il souhaite découvrir une autre facette de son métier, dans une commune à taille humaine, avec des missions à responsabilité, beaucoup plus diversifiées.

À l'aise avec la population, il aime le travail d'équipe et découvre avec intérêt le fonctionnement du Pôle tranquillité publique.



**DOUMAS**

Travaux Publics / Travaux Routiers  
Construction et entretien des routes  
Voies et réseaux divers

Travaux Privés  
Aménagement d'accès. Abords de villas  
Terrains de sports

Carrières  
Carrières d'Eyzin-Pinet. Carrière de Valencin  
Livraisons tous secteurs

840, rue de St-Alban - BP 277 - 38202 VIENNE  
Tél : 04 74 31 70 28 - Fax : 04 74 53 47 75

Fondée en 1958

**SAS ROUSSET & FILS**

www.terrassement-rousset-et-fils.fr

TOUS VOS TERRASSEMENTS  
TOUS VOS ASSAINISSEMENTS  
ADDUCTION D'EAU - FONÇAGE  
VRD - BÂTIMENT T.P...

04 74 58 26 48 - 06 08 48 51 48  
rousset.fils@wanadoo.fr  
168, ch St Jean - Le Péage  
38780 OYTIER ST OBLAS  
Établissement secondaire : CHUZELLES

# Municipalité

## Forum des associations

### La municipalité et les associations partenaires

Temps fort de la rentrée, le Forum des associations organisé par la municipalité a braqué les projecteurs sur le dynamisme des acteurs qui animent la commune. Culture, sports, loisirs : il n'y avait que l'embaras du choix !

Petits et grands ont apprécié les animations : présentation des gestes de premier secours, tirs à la carabine, enchaînements dansés, zumba, jongles, boxe, peinture, musique, chant, théâtre, mur d'escalade et structures gonflables.

L'équipe du Centre socioculturel "Arc-en-ciel" détaillait ses activités concernant les secteurs : enfance, jeunesse, adultes et famille, et bien sûr, la P@sserelle emploi.

À l'heure de remettre les récompenses aux sportifs et bénévoles, Madame le maire, Martine Faïta, a souligné la qualité du partenariat entre la municipalité et les associations, relayée par les élus qui sont venus nombreux saluer les représentants associatifs. Pour sa part, Françoise Moussier, adjointe à la vie associative, au sport et au lien social, a « félicité les sportifs pour leurs performances et remercié les bénévoles sans lesquels les associations ne pourraient pas fonctionner ».



### Les sportifs et bénévoles méritants récompensés

- EPGV Sport : Catherine Paris, Élise Goubet, Florence Sabatier, membres du bureau
- Pont-Évêque Boxe : Nico Broguy, entraîneur
- F.C.P.V : Kamel Abbou, entraîneur, et Kubilay Demerci, joueur
- SSPV : Jean-Pierre Mocci, président
- Judo Club : Inès Moghrani, Lina Bou-ighrese, Soumaya Chater, Ngoelle Benazzouz, équipe benjamine
- BMX Pont-Évêque : Jérôme Lafond, entraîneur
- TCPE : Claire Gronlier et Angélique Monnier, championnat départemental 15/16 par équipe
- A tour de rôle : Laurence Vitte, trésorière et comédienne
- A.C.C.A : Mathieu Soigneux, jeune sociétaire
- Futsal : Amer Belkacem, bénévole
- Tambours et clairons : Pascal Linage, musicien

## Le Ponté pass'sport reconduit

Lors du Forum des associations, les élus : Gisèle Delolme, Gilbert Courtois et Christian Tognarelli ont distribué 110 Ponté pass'sports. Financés par la municipalité, ces chèques-inscriptions de 20 €, valables auprès d'une association de la commune sont déductibles du prix de l'adhésion. Ils s'adressent aux enfants scolarisés ou domiciliés à Pont-Évêque, de la moyenne section de maternelle au CM2. L'an dernier, 115 enfants ont bénéficié de ce dispositif.



## Ils nous ont fait vibrer cet été...

Ils ont fait la Une des médias et mis un coup de projecteur sur la commune de Pont-Évêque. Bravo à nos athlètes pour leurs magnifiques performances, et bonne chance pour la suite !

### ✓ Estelle Friquin

À seulement 25 ans, la jeune femme a défendu les couleurs de la France, en Sambo, lors des premiers Jeux Européens de l'histoire, qui se déroulaient à Bakou, en Azerbaïdjan. Malgré une préparation intensive, elle s'est inclinée en quart de finale.



### ✓ Corentin Denolly



Coaché par Arnaud Durand, entraîneur du TCPE, le jeune homme a participé au tournoi de tennis de Roland Garros. Une épreuve mythique où il décroche le double titre de vice-champion de France, catégorie 17/18 ans, et champion en double.

## Culture

### L'école de peinture s'expose

À l'invitation de la municipalité, l'école de peinture dirigée par Véronique Zuber-Tartavel, exposera ses œuvres à la salle des fêtes. L'ouverture au public se fera : le samedi 28 novembre, de 10h30 à 19h30, avec le vernissage à 18h, et le dimanche 29 novembre de 10h30 à 17h30. « Ce sera l'occasion pour les amateurs d'art, et les néophytes, de découvrir le travail réalisé par l'artiste et ses élèves » explique Chantal Tiberi, conseillère municipale déléguée aux événements culturels. L'entrée sera libre. L'animatrice dispense des cours de peinture, au Centre culturel Boris Vian, pour les adultes : le mercredi de 14h à 16h15 et de 18h15 à 20h15, et envisage d'ouvrir une section pour les enfants, le jeudi de 17h30 à 19h.

**Renseignements au 06 16 62 54 79.**

# Municipalité

## Les Contrats de ville succèdent aux Contrats Urbains de Cohésion Sociale

### Les objectifs 2015-2020 entérinés

Toutes les années, dans le cadre de la Politique de la ville, initiée et animée par l'État, des crédits spécifiques sont accordés aux collectivités territoriales, aux associations et établissements publics dans le cadre d'un Contrat signé entre l'État, les collectivités locales, les agglomérations, les bailleurs sociaux et organismes publics (CAF, bailleurs ...).

En 2014, l'État a décidé de redéfinir les périmètres des quartiers retenus sur la base des revenus fiscaux des habitants.

Pont-Évêque s'inscrit dans ce dispositif avec deux quartiers classés en Politique de la ville : "Le Plan des Aures" et "Les Genêts - Cancanne - Charlemagne" regroupés sous une même entité.

À l'échelle du territoire du Pays Viennois, le nouveau Contrat de ville a été adopté début 2015 pour la période 2015/2020. Il vise à « réduire la pauvreté et favoriser l'égalité des chances », « améliorer de manière significative la vie quotidienne des habitants, en agissant sur l'habitat, l'urbanisme et l'environnement » et « réduire les écarts de taux d'emplois entre les territoires prioritaires et la moyenne de l'agglomération ».

Au niveau social, il doit contribuer à « la lutte contre les discriminations », respecter « l'égalité femmes/hommes », et « accompagner la jeunesse », de la petite enfance à l'âge adulte.

Chaque commune propose différentes actions, en fonction de son public de référence, avec comme principaux signataires : la commune, l'État, ViennAgglo, les villes de Vienne et Chasse sur Rhône, la Région Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, la Caisse d'Allocations Familiales et la Caisse des Dépôts et Consignations.

« Je me réjouis de constater que le tissu associatif et les services de la mairie fourmillent de projet pour favoriser le vivre ensemble et améliorer le quotidien des épiscopontains » indique Dalila Brahmi, qui en sa qualité d'adjointe de la commission Politique de la ville, suit les actions développées et examine les dossiers de subventions des associations.

## Des actions concrètes

Travail sur la parentalité, le dialogue, le respect des uns et des autres, l'estime de soi... Zoom sur quelques actions mises en place, en lien avec les associations !

### Favoriser le lien parents/enfants

Le 22 septembre, la ludothèque Boris Vian a organisé une matinée jeux au Plan des Aures, pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents. En partenariat avec l'atelier de CellesTine, Émilie, la responsable du Pôle ludothèque-médiathèque Boris Vian, proposait aux familles de confectionner des jeux. « Jouer permet de créer des liens et de rapprocher les enfants et leurs parents. C'est un premier pas vers l'échange » explique-t-elle.

**Une autre session se déroulera le 6 octobre, de 9h à 11h, au carré des Genêts, avec repli dans la salle des Saules.**

### Initier le dialogue

Les débats organisés lors de la Journée de la Femme, en mars dernier, ont fait émerger des divergences d'opinion et une volonté forte de s'exprimer sur les sujets du quotidien. Madame le Maire, Martine Faïta, et l'adjointe à la Politique de la ville, Dalila Brahmi, s'étaient alors engagées à répondre favorablement à cette attente. C'est maintenant chose faite ! Dans le cadre des Contrats de ville, le CCAS a été subventionné pour mettre en place deux projets créateurs de liens : des tables rondes et des tables d'hôtes, pour favoriser le bien vivre ensemble.

### Des tables rondes pour échanger

Ouvertes à tous les habitants de Pont-Évêque, elles visent à rapprocher les habitants des différents quartiers, pour construire des valeurs communes.

L'objectif est de développer le lien social, d'améliorer durablement le quotidien, de renouveler les formes de solidarité et plus généralement de valoriser le cadre de vie de proximité.

Dans un souci d'égalité, chaque réunion, débat ou concertation sera animé par un professionnel, en lien avec le sujet du jour : éducation, famille, rapports intergénérationnels, mariage mixte, citoyenneté, travail, discrimination, incivilité, religion, laïcité, égalité homme/femme... **La première devrait se tenir en octobre, à la salle des fêtes.**



### Des tables d'hôtes pour mieux se connaître

Dans la continuité des ateliers pratiques et théoriques menés à l'Épicerie sociale, autour de l'alimentation, la mise en place de tables d'hôtes, une fois par mois sur invitation, permettra aux habitants de découvrir les associations et les institutions du territoire sur lesquelles ils peuvent s'appuyer au quotidien. Les menus seront confectionnés par les habitants volontaires avec le soutien des agents et des bénévoles du CCAS.

Le lancement aura lieu **le 6 octobre, à midi**, avec 12 convives. Chaque rencontre aura fait l'objet d'une préparation en amont avec les personnes volontaires.

À cet effet, la cuisine de l'Épicerie sociale a été remise aux normes et repeinte par la Régie de quartier.



# Municipalité

## Prendre soin de soi Sport-santé-bien-être pour tous !

L'association Zumba'Ponté, en partenariat avec le Centre socioculturel "Arc-en-ciel", lance l'action Dimfit : "Sport-santé-bien-être pour tous".

L'idée ? Permettre à tous les habitants de faire du sport, gratuitement, pour bouger, s'aérer et prendre soin de soi.

À partir du 4 octobre, **chaque premier dimanche de chaque mois, de 10h à 12h, au gymnase Lucien Magnat**, le coach sportif, Samir Labidi, proposera une séance de sport et de remise en forme pour tous les âges, avec au programme trois activités : Easy boxe, renforcement musculaire, Zumba, Easy pilates...

Le principe ? Chacun participe à son rythme, en fonction du temps dont il dispose. Il suffit de venir avec une tenue adaptée, une bouteille d'eau, une serviette et le sourire !

Financé par la ville de Pont-Évêque et ViennAgglo, ce rendez-vous intergénérationnel est ouvert à toutes et à tous !

**Infos : [contact@dimfit.fr](mailto:contact@dimfit.fr) - 04 74 54 74 93 - [www.dimfit.fr](http://www.dimfit.fr) - [facebook.com/dimfit.fr](https://www.facebook.com/dimfit.fr)**



## Les habitants au cœur des projets



Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive. D'autres actions sont développées par la municipalité, en direction des habitants : le carnaval, "La boîte à projets", Anim'mots, "Avant la caravane", Santé et bien-être, initiation à l'informatique, Ateliers socio-linguistiques, la P@sserelle emploi...

Le collège Georges Brassens bénéficie aussi de ces financements : "Construire son parcours culturel", "Le collège de tous les parents", médiation, "Le harcèlement est l'affaire de tous"...

De même, les associations peuvent prétendre à des subventions, sur présentation d'un dossier solide : Futsal club de Pont-Évêque : stage de préparation physique, les Tambours et clairons : Ateliers culturels

musicaux, Les Derniers samaritains : citoyenneté et prévention de la délinquance, Trira : "Construis ton ordinateur" et "Écrivain public, le numérique à la rescousse des maux !".

## Mise en place d'un Conseil citoyen

Dans le cadre du Contrat de ville et du nouveau périmètre des quartiers classés en Politique de la ville, qui concerne : "Le Plan des Aures" et le secteur : "Les Genêts - Montée Lucien Magnat - Charlemagne", l'État demande que des Conseils citoyens, composés d'habitants et d'acteurs locaux, soient constitués.

Ces personnes seront des porte-paroles et serviront d'interlocuteurs face aux institutions. Véritables acteurs de la vie locale, ils devront se placer comme force de proposition pour améliorer le cadre de vie de leur cité.

Dans une volonté de cohérence, un seul conseil citoyen sera créé pour les deux quartiers.

**Un dossier sera consacré à ce sujet dans le prochain Trait d'Union.**



**ADC MOTO**  
Christian Colin



Concessionnaire Exclusif :



**TÉL 04 74 57 75 47**

**[www.adc-moto.com](http://www.adc-moto.com)**

**Av. DENIS CRAPON 38780 PONT-ÈVÈQUE**



**PROPRIETES-PRIVEES**  
Avis de valeur offert  
Frais d'agence réduits



Un professionnel de l'immobilier  
proche de chez vous

**Patrick JURY**  
**06 33 14 53 47**  
[p.jury@proprietes-privées.com](mailto:p.jury@proprietes-privées.com)



**[proprietes-privées.com](http://proprietes-privées.com)**

Partenaires Immobiliers

Carte prof. N° 1325 T.G. Prof. 44 - RCS 48743477



# Dossier

## Les élus au plus près de la jeunesse

**Prendre en compte les besoins des jeunes et apporter des réponses concrètes en matière d'accompagnement éducatif, social et professionnel. C'est la mission que poursuivent les élus, afin que chacun trouve sa place, dans un respect mutuel.**

Sur la commune, de nombreuses structures sont destinées aux jeunes. À lui seul, le Centre socioculturel "Arc-en-ciel" offre un large panel d'activités, que ce soit par le biais du Centre de loisirs du Mas des Prés, ou du Secteur jeunes. À chaque période de vacances scolaires, un programme est composé avec soin par l'équipe encadrante, en tenant compte des différentes tranches d'âges et de leurs centres d'intérêts. Inscriptions en demi-journée, avec ou sans repas, en journée, sorties à thème, nuitées, mini-camps, séjours à l'étranger : le choix est vaste pour s'adapter au plus grand nombre.

### ✓ Des actions participatives

Dans une optique pédagogique, les adolescents construisent eux-mêmes leur programme, avec l'aide des animateurs. Après-midi Laser game, soirée Playstation, création d'une fresque en Graffiti, sortie piscine, visite du Musée des Confluences, à Lyon, escalade aux Grottes de Choranche... : aucune proposition n'est écartée.

Dans cette démarche participative, les jeunes qui s'investissent pour la collectivité sont même gratifiés de quelques bonus. Pour exemple, le groupe qui a peint le logo de la P@sserelle emploi a assisté gratuitement au Festival des Authentiks, à Vienne. Et à voir leur enthousiasme à la fin du concert, le jeu en valait la chandelle !

Dans un même registre, en échange de leur participation aux manifestations de la commune, en tenant des stands alimentaires, ou par le biais des chantiers d'été, les adolescents reçoivent un pécule pour financer leurs projets. « Ce principe du donnant-donnant fonctionne bien et donne aux jeunes le sens des responsabilités. C'est aussi une manière pour eux de se prendre en main, tout en ayant la sécurité d'être encadrés » explique Dalila Brahmi, adjointe à la Politique de la ville et de l'Emploi.

### ✓ Une immersion dans le monde du travail

Aider les jeunes, c'est aussi leur ouvrir les portes du monde professionnel. L'opération : "Cet été un job", initiée par la municipalité, remplit parfaitement son rôle. Dans un cadre de proximité, elle met en contact des jeunes en quête d'un travail saisonnier et des employeurs. Source de rencontres et d'échanges, ce forum permet une immersion directe dans le monde du travail et de ses exigences. C'est l'occasion de mettre en avant ses compétences et de cibler ses points

faibles, pour débiter une formation ou s'orienter vers un tout autre domaine, avec le soutien de la P@sserelle emploi et de ses partenaires.

### ✓ Être au service des habitants

Jobs d'été, jobs d'hiver : à chaque grand événement de la commune, la municipalité fait confiance aux jeunes et leur accorde une place prépondérante.

Lors de Noël en fête, de nombreuses activités leur sont consacrées, avec des missions à la clef : accueil des habitants, encadrement des festivités, application des règles de sécurité... Une manière de les mettre au contact des habitants, pour amorcer le dialogue et montrer leurs compétences.

### ✓ De la petite enfance à l'âge adulte

La municipalité, seule ou en lien avec ViennAgglo et ses partenaires, met en place tout un panel de services en direction de la jeunesse, pour l'accompagner de la petite enfance à l'âge adulte.

Crèche, halte-garderie, PMI, garderie, aide aux devoirs, Temps d'activités périscolaires, dispositif Atremo pour les élèves en difficulté, classes d'inclusion scolaires destinées aux enfants porteurs de handicap, classes de neige, classes nature, soutien de la vie associative : culturelle, sportive et de loisirs, financement et mise à disposition des équipements et bâtiments publics, clauses d'insertion des marchés publics pour favoriser l'emploi dans les quartiers, développement de la P@sserelle emploi, actions menées dans le cadre du Contrat de ville... La liste n'est pas exhaustive et démontre une volonté de garantir une égalité de traitement, pour que chacun puisse s'épanouir et trouver sa voie.

### ✓ Aller plus loin...

Être à l'écoute des jeunes, c'est répondre à leurs attentes. Aujourd'hui, les 15/17 ans sont en demande d'une salle pour se réunir. La municipalité y est favorable et réfléchit à la mise en place d'un encadrement, qui serait assuré par un référent du Secteur jeunes du Centre socioculturel "Arc-en-ciel".

Appelé : "La boîte à projets", ce local sera situé rue Leydier, à Pontécom, à côté des Ateliers Créateurs. Un contrat permettra de fixer les règles de fonctionnement.



## Ilhan Misir :

### Un interlocuteur à l'écoute

Il est élu, membre de la commission jeunesse, fortement engagé dans la vie associative et désireux de faire avancer les choses. Nous lui avons donné la parole !



### « Renouer le dialogue avec les jeunes » Pourquoi vous êtes-vous engagé dans la commission jeunesse ?

« J'ai grandi aux Genêts, où j'ai passé 20 ans. Je connais bien la vie du quartier. Aujourd'hui, j'ai le sentiment que les jeunes se sentent abandonnés, alors qu'il y a beaucoup de structures qui leur sont destinées : le Centre socioculturel "Arc-en-ciel", la P@sserelle emploi... Il existe un vrai fossé entre leur ressenti et la réalité, qui est principalement dû à un manque de dialogue et c'est là-dessus qu'il faut travailler. À titre personnel, j'entraîne bénévolement les jeunes du club de boxe, ce qui me permet un échange direct et sans artifice. À 34 ans, je suis mon propre patron. Je leur explique qu'il m'a fallu travailler dur pour y arriver mais que c'est possible. En tant que citoyen, élu, chef d'entreprise et père de famille, je pense que mon engagement est légitime ».

### Concrètement, qu'allez-vous faire ?

« Étant membre des commissions : jeunesse, vie associative et sportive, je travaille en lien avec mes collègues élus, et Madame le Maire, Martine Faïta. À son initiative, courant octobre, des rencontres vont être programmées dans les quartiers, en direction des 11/17 ans, avec le concours des acteurs locaux tels que l'association des Genêts, les Derniers Samaritains pour le Plan des Aures. L'objectif est d'aller à la rencontre des jeunes, d'être à l'écoute de leurs besoins et de trouver des solutions ensemble. C'est souvent leur méconnaissance des structures existantes qui est à l'origine du malaise. Faire le premier pas, c'est leur montrer notre intérêt et leur donner les outils nécessaires à leur épanouissement ».

### Est-ce suffisant ?

« Bien sûr que non ! L'important est de renouer le dialogue avec les jeunes. Cette année, nous reconduisons l'opération : "Performances jeunes". Nous donnerons la parole à des jeunes des quartiers qui ont réussi dans les domaines culturels, sportifs ou professionnels. Ils retraceront leur parcours, expliqueront comment ils ont été aidés et par qui. L'idée est de démontrer que rien n'est impossible, pourvu qu'on s'en donne la peine. Et c'est là le vrai message : les jeunes qui viennent vers nous trouvent un accompagnement. Il ne faut pas refuser la main qui leur est tendue ». La jeunesse est un point positif et pas un point négatif, un atout et pas un frein. Ce que nous voulons, c'est accompagner les jeunes pour qu'ils puissent réaliser leurs projets en autonomie ».



# Ça s'est passé cet été!

Pont-Évêque est une commune dynamique.  
Retrouvez en images quelques temps forts qui ont ponctué votre été !



## Ciné-été

Les élus sont venus saluer les organisateurs et les spectateurs.



## Concours de boules du Judo club

On tire ou on pointe ?



## Festi'jeux

Le succès au rendez-vous !



## Repas du CCAS

Un moment de partage

## Sortie familiale du Centre socioculturel

Le plaisir d'une journée baignade



## Médiathèque Boris Vian

Les lauréats du concours de zentangles félicités par les élus



## Ball-trap de l'ACCA

Les bénévoles, clés de voûte de l'association

## Fête nationale

La féerie du feu d'artifice



## Club des sans Souci

Joyeux anniversaire !



## À tour de Rôle

Le goût des planches



## Centre socioculturel "Arc-en-ciel"

Le secteur jeunes découvre l'art du Graff'



## Les P'tis Gônes

Le charme d'un pique-nique au Mas des Prés



## Club des sans Souci

À la pétanque,  
la précision c'est sérieux



## Centre de loisirs

C'est la fête au Mas des Prés !



## Zumba'Ponté et EPGV

Le sport dans la bonne humeur !



# Oh la Gourmande !

Tout le matériel pour la pâtisserie traditionnelle  
et le Cake Design

32, rue Joseph Brenier - 38200 Vienne

04 74 15 58 59

ohlagourmande@laposte.net

 Oh la Gourmande



# Vie pratique

## Numéros utiles

- ✓ **Police Nationale** : commissariat de police de Vienne au 04 74 78 06 78
- ✓ **Pôle Tranquillité Publique** : 7 jours/7 et 24h/24 : 04 74 57 28 88  
Au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville : ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h
- ✓ **Sapeurs-Pompiers** : composez le 18
- ✓ **Médecin de garde** : composez le 15
- ✓ **Diététicienne** : 06 30 54 11 32
- ✓ **Pharmacie de garde** : Présentez-vous au commissariat muni de l'ordonnance de votre médecin
- ✓ **Urgence dentaire** : 04 76 00 06 66
- ✓ **SDEI (service des eaux)** : 0 810 396 396 clientèle ; 0 810 796 796 urgence
- ✓ **Hôtel de ville** : 04 74 57 28 80  
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h 15 à 12h et de 13h à 17h, le samedi matin de 9h 15 à 11h 30
- ✓ **Centre socioculturel Arc-en-ciel** : 04 74 16 17 00
- ✓ **Relais d'Assistants Maternelles** : 04 24 87 80 00
- ✓ **Ludothèque** : 04 74 57 76 60
- ✓ **SAMU** : composez le 15
- ✓ **Infirmières** : 04 74 16 00 53
- ✓ **Psychologue** : 06 60 98 49 35
- ✓ **Vétérinaire de garde** : 04 74 57 79 37
- ✓ **Crèche / Halte-garderie** : 04 74 57 22 82
- ✓ **Médiathèque** : 04 74 57 64 30
- ✓ **Agence ADVIVO** : 04 27 69 20 60

## Brèves

### Rencontrez vos élus...

Madame le Maire et les élus tiennent une permanence à l'Hôtel de Ville, sans rendez-vous, **le premier samedi du mois, de 9h 15 à 11h.**

**Collectes sélectives** : le ramassage des poubelles jaunes se fera les : **15 et 29 octobre, 12 et 26 novembre, 10 et 24 décembre, 7 et 21 janvier, 4 et 18 février.** Attention : Pour des raisons de sécurité, les conteneurs ne doivent pas rester sur la voie publique. Pensez à les rentrer dès le passage du camion de collecte.

### Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Pour des questions sanitaires, tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche, sont tenus de la déclarer, tous les ans, entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 29 février, soit :

- Par internet sur le site : **www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr**

- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995\*02 à votre GDS, 40 Avenue Marcelin Berthelot, 38033 Grenoble Cedex 2.

### La Plateforme de distribution du courrier de la Poste vous informe...

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, les horaires du guichet de la Plateforme de distribution du courrier de Pont-Évêque, située dans la Zone Artisanale de Montplaisir, 150 allée des Peupliers, ont changé avec des horaires élargis et en continu : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 13h45.

Pour les particuliers, ce guichet permet d'effectuer uniquement les opérations d'envoi de courrier, de colis et gamme de contrats mobilité (réexpédition, garde de courrier, poste restante, etc.).

Les professionnels y retrouveront les opérations courrier au quotidien, ainsi que les solutions d'envois courrier, colis et services. Le bureau de poste de Pont-Évêque, situé place de La Poste, continue d'accueillir au quotidien tous les particuliers et professionnels pour leurs opérations courrier, colis et services bancaires.



### Aide-Auto 38

Pour soutenir l'emploi, donnez votre vieille voiture à Aide Auto 38. Cette association permet aux personnes à faibles ressources de se rendre sur leur lieu de travail ou de formation professionnelle. Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt. Aide Auto 38 récupère également les épaves.

**Renseignements : [www.aide-auto.com](http://www.aide-auto.com) ou [jedonne@aide-auto.com](mailto:jedonne@aide-auto.com) ou 06 48 72 86 96**

**Contacts** : Vous souhaitez faire connaître la vie de votre association, ou informer sur vos activités ? Contactez Monique Genève au 04 74 57 28 80 - Email : [mgeneve2@gmail.com](mailto:mgeneve2@gmail.com) - Permanence en mairie : le lundi **de 14h30 à 17h.**



**Pompes Funèbres de  
L'Agglomération Viennoise  
J.-M. ROUSSET P.F.A.V.**



- Organisation d'obsèques 7 jours/7 - 24h/24
- Transport de corps avant et après mise en bière
- Accès toutes chambres funéraires
- Crémation - Marbrerie - Fleurs artificielles
- Artifices funéraires - Livret obsèques

46. montée Lucien Magnat 38780 PONT-ÉVÊQUE  
☎ 04 74 57 17 17 - ☎ 06 62 72 22 23

**NOUVEAU SERVICE DÉPLACEMENT  
CHEZ LE PARTICULIER ET PROFESSIONNEL**

**OPTIQUE GAUTHIER**

[www.optiquegauthier.fr](http://www.optiquegauthier.fr)

**2 magasins à votre service ...**

**VIENNE** • 2, Avenue Berthelot  
Tél. 04 74 78 07 01

**PONT-EVEQUE** • 98, Montée Magnat  
Tél. 04 74 59 08 35

**SERVICES PLUS**

- 3X TIERS PAYANT
- CONTRÔLE DE LA VUE
- LENTILLES DE CONTACT
- 2<sup>ème</sup> PAIRE US-HELM
- LUNETTE DE SÉCURITÉ

• Citrus optiques

## Club des Sans Souci

### Des activités à la carte

Chaque mercredi, de 14h à 18h, les aînés à partir de 60 ans se retrouvent au restaurant Jacques-Yves Cousteau, pour partager des jeux, discuter ou tout simplement rompre leur solitude, sous le regard bienveillant de Véronique, la charmante animatrice.

Pour égayer ces rencontres, l'équipe du CCAS, sous la direction de l'adjointe, Gisèle Delolme, a concocté un programme adapté aux aînés : repas, sorties au restaurant, rencontres avec des jeunes, loto, dégustation de crêpes, ateliers manuels...



Celles et ceux qui le désirent peuvent aussi participer aux cours de gymnastique douce, animés par Laurence Collados. Les séances sont mixtes et se déroulent les lundis, de 10h30 à 11h30, au gymnase Lucien Magnat. Exercices d'assouplissement, étirements, jeux d'adresse, travail de la mémoire : le programme est varié, chacun évoluant à son rythme.



Le tarif annuel, qui comprend les rencontres du club et la gymnastique douce, est de 12 € pour les habitants de Pont-Évêque et 18 € pour les extérieurs. Les inscriptions et le règlement se font auprès du CCAS de la mairie.

**Renseignements au 04 74 57 28 82**

### Demandez le programme !

#### Octobre

- **21** : de 14h à 17h : « Création jeux du monde »
- **Date à définir** : de 14h à 16h : dictée à la médiathèque
- **28** : rencontre avec le Club et le secteur jeunes du Centre socioculturel "Arc-en-ciel"

#### Novembre

- **4** : à 12h : repas au restaurant Jacques-Yves Cousteau (7,50 €/personne) et à 14h30, loto (Carton : 2 €)

#### Décembre

- **16** : à 12h : repas de Noël offert par le CCAS

**Fermeture les 23 et 30 décembre**

## Les jeunes élus visitent l'Épicerie sociale

Les jeunes élus du Conseil municipal des enfants ont visité l'Épicerie sociale sous la conduite des adjointes : Gisèle Delolme, en charge du CCAS, Marie-Pierre Christophle, affectée aux Affaires scolaires, et de Fatma Merabti, responsable du service périscolaire. L'objectif était de leur présenter ce dispositif à vocation sociale, pour montrer aux jeunes que la solidarité peut prendre différents visages.



**Épicerie sociale**  
**À noter sur votre agenda !**

**Du 12 au 15 octobre** : atelier alimentation dans le cadre de la 26<sup>ème</sup> semaine du goût

**Les 27 et 28 novembre** : participation à la collecte nationale de la Banque alimentaire

## Mutuelle groupée

### Bientôt, une réunion publique

Le CCAS poursuit ses négociations avec les mutuelles. Sur six propositions, deux ont été retenues par le Comité d'administration : Adréa et Apicil, qui offrent le meilleur rapport qualité/prix en matière de couverture de garantie.

**Une réunion publique sera organisée le 13 octobre à 18h, au Mas des Prés.** Les représentants de ces deux mutuelles détailleront leurs prestations et répondront aux questions des habitants.

Dans un second temps, ils tiendront une permanence pour recevoir le public, une fois par mois, en mairie.

## Canicule

### Un dispositif qui fait ses preuves

L'été 2015 a été particulièrement chaud. Durant les fortes chaleurs, le CCAS est resté mobilisé. Les 45 personnes qui bénéficient du portage des repas et du service de téléalarme, ont reçu un brumisateur. Le plan canicule, en vigilance orange, a été déclenché par les services de l'État, le 2 juillet et le 17 août. Les élus volontaires et les salariés du CCAS ont contacté et visité de manière quotidienne, les 15 personnes qui ont souhaité bénéficier de ce service. Un lien social et amical qui a permis aux personnes seules de se sentir accompagnées. « Les fortes chaleurs ont été difficiles à supporter pour les personnes âgées. Le simple fait de prendre de leurs nouvelles et de dialoguer est un vrai soutien » confirme Gisèle Delolme, adjointe au CCAS.

# Vie économique

## ≡ Nouveau ! La supérette du Plateau

Fin août, Richard Gatsinzi a ouvert "La supérette du Plateau", 1, rue Joseph Grenouillet. Commerçant dans l'âme, il a tenu le relais Total de Saint-Benoît, à Charlemagne, durant trois ans avant de choisir de se mettre à son compte.

Son projet en tête, il prospecte dans plusieurs communes des alentours et arrête son choix sur Pont-Évêque. « C'est une commune en développement et le cadre est agréable » explique-t-il avec enthousiasme.

Ouvert 7 jours/7, de 8 h à 21 h non-stop, il envisage d'embaucher un salarié. Pour l'heure, ce père de cinq grands enfants est seul aux commandes et à plaisir à recevoir la clientèle. « J'ai la volonté d'être un commerce de proximité, avec des prix bas, pour les gens qui travaillent, qui ne veulent pas faire la queue dans les grands magasins, les personnes âgées, les jeunes parents et tous ceux qui ont besoin de quelque chose » précise le gérant.

Dans sa boutique de 100 m<sup>2</sup>, il propose de l'alimentation sèche, des produits frais, de l'épicerie fine d'ici et d'ailleurs, des produits d'hygiène, des cosmétiques, de la papeterie, du matériel scolaire, des produits pour la voiture, des recharges pour les téléphones portables, et bien d'autres choses encore, selon les arrivages.

**La Supérette du Plateau développe également divers services : l'envoi de fax, photocopies... et prochainement les transferts d'argent au niveau national et à l'étranger.**

Pour donner un côté convivial, Richard Gatsinzi a installé un coin café et boissons fraîches.

Bien intégré dans la vie commerçante, il fera office de relais pour les journaux, lorsque les buralistes : Valérie et Bruno Briois, seront en congé.

Et quand on l'interroge sur le choix du nom de son enseigne, il répond avec malice : « C'est tout simplement qu'en venant de Vienne, on arrive sur un plateau ! ».

( Tél. 04 74 20 22 80 - 06 71 31 32 77 )



## ≡ Les élus visitent l'entreprise Ascorel

« Mettre en lumière le potentiel des entreprises locales pour favoriser les partenariats au sein du territoire ». Tel est l'objectif des visites d'entreprises impulsées par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord Isère et ViennAgglo, en lien avec la municipalité.

Accompagnés des représentants de ces deux institutions et d'une délégation de partenaires, Madame le Maire, Martine Faïta, le premier adjoint, André Fournier, et le conseiller municipal, Gérald Ginet, ont visité l'entreprise Ascorel, implantée rue du Champ de Courses.

Jean-Yves Billon, le Directeur général en poste depuis 2014, a présenté cette société artisanale créée en 1988, dont l'activité première était la distribution de systèmes de sécurité pour grues mobiles. Au fil des années, de l'évolution des normes de sécurité sur les chantiers de travaux publics, et de l'émergence des nouvelles technologies, l'entreprise a su s'adapter au marché pour mieux se développer.

Aujourd'hui, Ascorel s'impose comme une entreprise industrielle performante qui se consacre au développement, à l'installation et à la maintenance de systèmes électroniques embarqués. Ces systèmes sont conçus pour améliorer le contrôle et la sécurité des machines utilisées dans les travaux publics, les mines et carrières mais également dans la lutte contre les incendies.

Ascorel emploie 80 personnes hautement qualifiées, des techniciens aux ingénieurs, et affiche un chiffre d'affaires de près de 15 millions d'euros, dont 40 % proviennent de son activité à l'export.

« En raison de son efficacité et de la croissance constante de son service Recherche et Développement, Ascorel demeure à la pointe de la technologie et à toujours une longueur d'avance sur ses concurrents » analyse le Directeur général qui revendique une fabrication 100 % française.



# Vie économique

## Soutenir le commerce de proximité



### ✓ Le marché du jeudi

Lieu de vie et de rencontre par excellence, le marché du jeudi est toujours en effervescence. Son transfert sur la place Claude Barbier, à la demande des forains, est une réussite.

Plus visible, il apporte aussi une dynamique aux commerçants sédentaires, ravis de voir augmenter le taux de fréquentation de la clientèle.



### ✓ Le rendez-vous des producteurs

Le marché des producteurs qui s'est tenu tous les mardis du mois de septembre, sur la place Claude Barbier, a rencontré un joli succès. Cet essai, à l'initiative de la municipalité, en partenariat avec ViennAgglo, pourrait devenir pérenne si le taux de fréquentation est jugé suffisant par les commerçants concernés. Une décision sera prise après concertation.

« Beaucoup d'actifs regrettaient de ne pouvoir se rendre au marché du jeudi matin, c'est pourquoi nous avons lancé l'idée d'un second marché, le mardi, de 16h à 20h, sur la place Claude Barbier. Ceci afin que les habitants puissent venir faire leurs courses en sortant du travail » explique l'adjoint, Jean-André Thomassy.

Et pour diversifier l'offre de service, les élus ont souhaité réserver ce nouveau rendez-vous aux producteurs, afin de valoriser leur travail et la qualité des produits locaux.

Le premier adjoint, André Fournier, s'est chargé de contacter les forains, tandis que les services de la mairie de Pont-Évêque se chargeaient de la partie administrative.

Une petite dizaine de forains ont répondu à l'appel et dès la première édition, la clientèle était nombreuse. En signe d'encouragement, Madame le Maire, Martine Faïta, les adjoints et les élus sont venus saluer les commerçants.



### ✓ Bonne retraite François Bernard

Après 40 ans de présence sur le marché, chaque jeudi, quel que soit le temps, François Bernard, vendeur de fruits et légumes, a pris une retraite bien méritée. Pour lui dire au revoir, l'Association des commerçants du marché a convié quelques élus de la commune à partager l'apéritif organisé en son honneur.

### ✓ La commune et le Fisac soutiennent les commerces

Pour soutenir la vie commerçante, la commune de Pont-Évêque, en lien avec ViennAgglo, accorde, sous conditions, une aide financière aux commerces, par le biais du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (Fisac).

À ce titre, le bureau de tabac Briois, situé en centre-ville, a bénéficié d'une subvention de 3 992 € pour effectuer des travaux d'accessibilité, avec la pose d'une rampe par inclinaison du sol, de portes automatiques et d'un store de sécurité, qui ont nécessité la réfection d'une partie de la devanture. Cette subvention, accordée sur avis du comité de pilotage et répartie à 50 % entre la commune et ViennAgglo, est accordée sur présentation des factures.

« Cette aide financière a été la bienvenue. Elle nous a permis de devancer la réglementation puisqu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'accessibilité des lieux publics et des magasins, pour les personnes à mobilité réduite, sera obligatoire » explique le couple de propriétaires.



# Centre Socioculturel "Arc-en-Ciel"

## Secteur Adultes-Familles

### Des ateliers plébiscités !

Le Centre socioculturel "Arc-en-ciel" propose une mine d'activités pour partager, apprendre, se rencontrer, s'amuser, s'épanouir, dans le respect des uns et des autres.

**Atelier cuisine :** Une diététicienne vous dévoile ses petits secrets pour cuisiner de bonnes recettes, faciles à reproduire chez soi.

**Cours de Français :** Deux groupes sont proposés : Alphabétisation, qui s'adresse aux personnes jamais scolarisées et le FLE : Français langue étrangère, pour les personnes qui sont allées à l'école au moins 5 ans, dans leur langue maternelle.



**Jardin partagé :** Pour jardiner ensemble. De mars à octobre, les lundis et jeudis de 9h à 11h.

**Ateliers bien être :** prendre soin de soi, c'est bon pour le moral ! Un mardi par mois, de 14h à 17h : conseils en esthétique, coiffure, manucure, produits de beauté naturels, massages, séances de sophrologie et d'estime de soi.

**Ateliers et compagnie :** donnez vie à vos envies : ateliers de loisirs créatifs, pâtisseries, sorties...

**Le Club :** deux vendredis par mois, de 14h à 17h, les aînés se retrouvent autour de jeux de cartes, d'activités manuelles...

**Jardins familiaux :** goûter au plaisir de cultiver votre propre potager !

**Atelier terre et atelier bois :** laissez exprimer votre fibre créative !



### Nouveautés !

En complément de la gym douce, le Centre socioculturel "Arc-en-ciel" propose de la **gym dynamique**, tous les mardis de 9h à 10h. Au programme : séances multi-sportives adaptées à la forme physique et aux envies de tous ! Venez profiter d'exercices de cardio, zumba, enchaînements dansés, LIA, musculation, step, stretching... au son de la musique rythmique pour marquer la cadence !

Découvrez aussi l'**atelier d'art thérapie**. Tous les mardis de 18h à 20h, apprenez à utiliser votre potentiel d'expression artistique dans une optique de développement personnel et de bien être !

Renseignements et inscriptions au centre socioculturel "Arc-en-ciel" ou au 04 74 16 17 00



## P@sserelle emploi

### Un service de proximité proche des habitants

Pour accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs recherches, la P@sserelle emploi du Centre socioculturel "Arc-en-ciel" propose tout un panel de services, sous la direction de Peggy Mamane, Chargée d'insertion professionnelle. N'hésitez pas à prendre contact avec elle !

**Salle multimédia :** Salle avec ordinateurs, accès internet, imprimante, téléphone, documentation et conseils pour trouver un emploi ou une formation. Accès libre les : lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 17h30 et vendredis de 9h à 11h30.

**Ateliers thématiques :** Ateliers collectifs pour faire son CV et ses lettres de motivation, trouver des offres d'emploi, se préparer aux entretiens de recrutement, etc. Sur inscription : jours et horaires variables selon les ateliers.

**Coaching professionnel :** Accompagnement individuel et personnel pour accéder à un emploi ou à une formation. Sur rendez-vous uniquement.

**Réunions d'information :** Réunions pour rencontrer des professionnels, des employeurs, des structures d'aide à l'insertion professionnelle... et s'informer sur les démarches pour obtenir des aides, trouver un emploi ou une formation. Sur invitation : jours et horaires variables selon les intervenants.

## Dernière minute...

**La P@sserelle emploi accompagnera gratuitement les demandeurs d'emploi de la commune, au forum de l'emploi de Villefontaine, en mini bus, le 13 octobre, de 9h à 17h. Inscrivez-vous vite car les places sont limitées !**

**P@sserelle emploi, 6 rue Leydier.  
Accès en bus par les lignes 2 et 4 du service L'va Arrêt « Les Mésanges ».  
Renseignements au 04 74 16 17 00 ou  
p.mamane@csponteveque.org**

## Les Ateliers Cré'Acteurs

La boutique de l'occasion et de la création (vêtements, jouets, chaussures, relooking petits meubles, couture créative) vous convie à sa journée portes ouvertes le 14 octobre 2015 de 15h à 19h au 8 rue Louis Leydier à Pont-Évêque (à côté de la laverie automatique).



# État civil

## ≡ Bienvenue à bébé !

Elif DURAKSAHIN	le 15 mai
Wassim BEDJDOUR	le 18 mai
Lise BERNARD	le 19 mai
Myriam TAIMI	le 24 mai
Mélina JILALI	le 27 mai
Sedyne LAMAI	le 1 <sup>er</sup> juin
Abdoullah AMARA	le 5 juin
Anis ELBOUAZIZI	le 14 juin
Noé DURAND	le 17 juin
Thomas VEYSSIERE	le 20 juin
Ziad TROUDI	le 25 juin
Salah Al Din GHEMBAZA	le 11 juillet
Tyler CABECAS	le 12 juillet
Marieme BOUMZIZA	le 14 juillet
Emre SÓNMEZ	le 23 juillet
Sahin DEMIRBAS	le 28 juillet
Léo PERRIER	le 2 août
Elie PIRODON	le 7 août
Madi CREMADES	le 13 août
Adam EL HERRIF	le 15 août
Jenna BELKEBIR	le 16 août
Mylad-Anas DERKAOUI	le 18 août
Camille FOUCHE	le 21 août
Adèle FOUCHE	le 21 août
Islem IZZA	le 22 août
Maïssa LAHBIB	le 27 août
Sofiane MOUSSAOUI	le 31 août
Mustafa ALAGOZ	le 1 <sup>er</sup> septembre
Louis RAGOT DELATRE	le 5 septembre

## ≡ Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés !

Benezer ZIGAH et Fanny RAGUSI	le 16 mai
Bruno VON-STRENG-MINGRELIEN et Jacqueline COUSINARD	le 23 mai
Robert DINH-VAN et Michelle MATTEACCI	le 6 juin
Philippe SIZUN et Sandra MARGAND	le 20 juin
Aurélien CARCEL et Caroline AULAGNIER	le 4 juillet
Philippe L'HOMME et Gaëlle BIANUCCI	le 8 août
Adel CHAIBEDDRA et Saïda MOUNIB	le 8 août
Mohamed HADJADJ et Soria BENTAHAR	le 8 août
Jean-Claude BASSO et Carine LUCCA	le 29 août
Mohamed LAAMIRI et Soukaïna BELKADI	le 5 septembre
Yacine MKEZEZA et Raja BOUCHFIRA	le 5 septembre

## ≡ Ils nous ont quittés...

Jean BERTHER	le 16 mai
Robert GAY	le 7 juin
André BONVALLET	le 18 juin
Aimé ARMANET	le 25 juin
Hadj BELALA	le 4 juillet
Marius VINCENDON	le 5 juillet
Michel PLAS	le 20 juillet
Martin KILEDJIAN	le 25 juillet
Claire LAFERRERE	le 29 juillet
Augusta BASSET, veuve PIOLAT	le 31 juillet
Mohamed DJELLOULI	le 14 août
Josette BUISSON, veuve GIOVALLE	le 15 août
Guy CASTINET	le 16 août
Benali CHAÏBDRAA	le 27 août
René HAMON	le 28 août
Moumen ABBAD	le 6 septembre



## ≡ Nécrologie

Marie-Thérèse Barthod, née Hardy, nous a quittés le 23 juin, à l'âge de 92 ans. Assistante sociale au sein des Établissements Dyant, elle mit ses compétences professionnelles au service de la commune.

Élue de 1977 à 1998, elle a siégé au CCAS et à la commission sociale de la mairie, où elle assurait l'instruction des demandes de logements, avant la constitution du service tel qu'il fonctionne aujourd'hui. Elle siégeait également aux commissions cantonales, pour présenter les dossiers d'aide sociale et à la commission du centre social, en lien avec la Mijir. Elle tenait des permanences en mairie, le samedi matin, et travaillait en étroite collaboration avec Colette Markiewicz, adjointe aux affaires sociales, et Suzanne Debert, qui assurait son secrétariat.

Ses collègues, les élus et le personnel communal garderont le souvenir d'une personne de conviction, travailleuse et dévouée, qui avait un sens profond du service public.

**La municipalité adresse ses sincères condoléances à ses enfants, sa famille et ses amis.**

# Tribune libre

## ≡ L'étrange rêve de Paul !

En cette belle journée d'automne, Paul quittait son appartement à proximité du centre intergénérationnel. Il s'était couché tard hier soir car il avait participé à l'une des réunions de concertation sur le plan local d'urbanisme organisée par la municipalité. Il se rendait à la maison de santé de la ville pour une consultation trimestrielle.

Sa journée était chargée. Il devait aussi se rendre dans un commerce installé sur l'ancien site BOCOTON à l'entrée de la ville puis prendre son déjeuner avec ses amis à sa résidence. Paul était heureux en parcourant le centre ville et ses multiples commerces qui avaient redynamisé la commune. Il se souvenait du slogan d'un ancien Maire du début du siècle qui affirmait « il fait bon vivre à Pont-Evêque ». Il pensait aussi qu'il allait se rendre le soir à une soirée théâtrale à la nouvelle salle de spectacle de la ville. Que de bonheur ! Soudain, une sonnerie stridente se fit entendre, et Paul se rendit compte qu'il se réveillait dans son ancien appartement. Dommage ce n'était qu'un rêve !

# Calendrier des fêtes

OCTOBRE	DIMANCHE 4	Vide-greniers du Comité de Jumelage	Sous la halle De 6h à 18h
		Sport pour Tous	Au gymnase montée Lucien Magnat De 10h à 12h
	MARDI 6	Jeux en famille pour les moins de 3 ans et leurs parents, animés par la ludothèque et « l'atelier de CellesTine »	Aux Genêts, en extérieur ou dans la salle des Saules, selon la météo De 9h à 11h
	MARDI 13	Réunion publique sur la mutuelle groupée	Au Mas des Prés À 18h
	MERCREDI 14	Fermeture exceptionnelle de la ludothèque	
		Recyclerie "Les Ateliers Cré'acteurs"	Après-midi portes-ouvertes De 14h à 19h
SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18	Exposition de champignons et baies sauvages présentée par Nature Vivante (Entrée : 2 € - gratuit - 12 ans)	À la salle des fêtes Samedi : 14h - 18h Dimanche 9h - 18h	
NOVEMBRE	MERCREDI 11	Cross de la municipalité 650 m, 1,5 km, 5 km ou 15 km Pour les 5 et 15 km : inscriptions en mairie ou directement en ligne : <a href="http://www.ville-pont-eveque.fr">http://www.ville-pont-eveque.fr</a> ou le jour J, à partir de 7h30, sous les tennis couverts	Au stade De 9h à 13h
		Cérémonie commémorative	Place Claude Barbier À 11h30
	DU LUNDI 16 AU VENDREDI 20	Sécurité routière organisée par la municipalité	À la salle des fêtes et sous la halle En projet
	SAMEDI 21	Performances jeunes organisée par la municipalité	À la salle des fêtes
	DIMANCHE 22	Matinée saucisses de la Commune Libre	À la salle des fêtes De 9h30 à 13h
	SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29	Exposition de l'école de peinture	À la salle des fêtes Vernissage le 28 à 18h
DÉCEMBRE	MERCREDI 2	Pièce de théâtre présentée par le Théâtre de Vienne	À la salle des fêtes À 19h30
	SAMEDI 5	Bal des petits de la crèche Graine de Malice	À la salle des fêtes De 10h à 12h



**CONTRÔLE  
TECHNIQUE  
ESTRABLIN**

Agrément : S038 D 167

Z.A. du Rocher - 38780 ESTRABLIN

Tél. 04 74 79 12 69

[norisko.estrablin@orange.fr](mailto:norisko.estrablin@orange.fr)

## Idéal Délices

Pâtisserie Traiteur - Stéphane CHAVAS



- Cocktail salé / sucré
- Buffet
- Plateaux repas
- Viennoiseries
- Gâteaux de mariage
- Gâteaux d'anniversaire

Présent le samedi matin / Place Miremont / Marché de Vienne  
Le Sourd - 38780 PONT-ÉVÊQUE - Tél. 06 28 42 32 28  
Email : [ideal.delices@neuf.fr](mailto:ideal.delices@neuf.fr) - Site : [www.ideal-delices-traiteur.fr](http://www.ideal-delices-traiteur.fr)